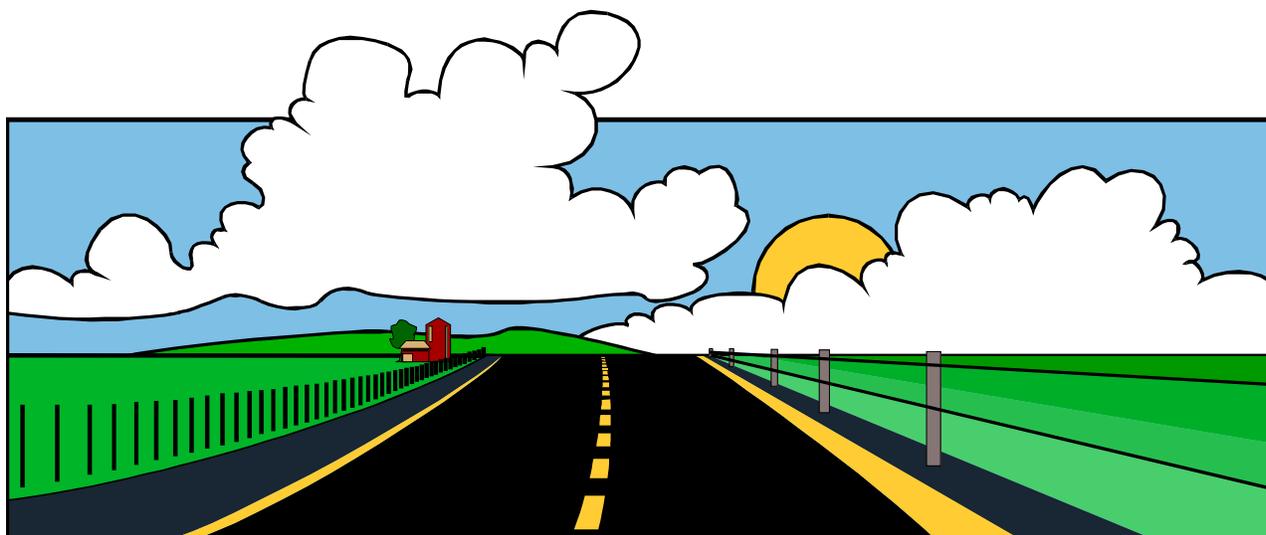




# Enquête sur les véhicules au Canada

*Trimestre 1, 2000*



Transports  
Canada

*CCATM*

Conseil Canadien des Administrateurs  
en Transport Motorisé



Statistique  
Canada

Canada

## Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordiologique et le système d'extraction de Statistique Canada.

## Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet de la présente publication ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Centre des statistiques de l'aviation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-0068) ou à l'un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada :

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Vous pouvez également visiter notre site sur le Web :  
<http://www.statcan.ca>

Un service d'appel interurbain sans frais est offert à **tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres de consultation régionaux.

<b>Service national de renseignements</b>	<b>1 800 263-1136</b>
<b>Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants</b>	<b>1 800 363-7629</b>
<b>Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis)</b>	<b>1 800 267-6677</b>

## Renseignement sur les commandes/abonnements

### Les prix n'incluent pas la taxe de vente

Faites parvenir votre commande à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6 ou téléphonez au **(613) 951-7277** ou **1 800 700-1033**, par télécopieur au **(613) 951-1584** ou **1 800 889-9734** ou via l'Internet: [order@statcan.ca](mailto:order@statcan.ca). Pour changement d'adresse veuillez fournir votre ancienne et nouvelle adresse. On peut aussi se procurer les publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés, des librairies locales et des bureaux locaux de Statistique Canada.

## Normes de service au public

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.



Statistique Canada

Division des transports

# Enquête sur les véhicules au Canada

Trimestre 1, 2000

Publication autorisée par le ministre  
responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2000

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de Transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Décembre 2000

N° 53F0004XIF au catalogue

Périodicité : trimestrielle

ISSN 1496-3744

Ottawa

---

Note de reconnaissance

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

---

## Signes conventionnels

---

*Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada:*

- .. nombres indisponibles.*
  - ... n'ayant pas lieu de figurer.*
  - néant ou zéro.*
  - nombres infimes.*
  - e nombres estimés.*
  - p nombres provisoires.*
  - r nombres rectifiés.*
  - x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique relatives au secret.*
- 

## Remerciements

La présente publication a été préparée au division des transports sous la direction générale de **Tricia Trépanier**, directeur de la Division des transports et de **John Ross**, Chef du Section de camionnage.

Les principaux auteurs de cette publication étaient **Adam Wroński** et **Wendy Christoff**.

Les personnes suivantes ont participé à la collecte et la préparation des données:

**La division des transports, Enquête sur les véhicules au Canada**

Wendy Christoff, Mike Fahey, Sean Fagan, Linda Manolikakis

**La division des transports, Système et intégration des données**

Serge Robert, Shirley Wong, Sébastien Laporte

**Méthodes d'enquêtes auprès des entreprises**

Adam Wroński, Benoit Allard, Peter Xiao, Steve Matthews

**La division des opérations et de l'intégration**

Gisèle Gariépy-Denis, Danielle Côté, Julie Gagnon, section ITAO

**La division de la recherche et du développement des opérations**

Ghislaine Desgagné

**Counsel Canadien des administrateurs en transport motorisé et Administrateurs provinciaux et territoriaux des bureaux d'immatriculation des véhicules**

*Une note spéciale d'appréciation va à Transports Canada qui par leur vision d'avenir et leur financement ont rendu cette enquête possible.*

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>8</b>
<b>2. VUE D'ENSEMBLE DE L'ENQUÊTE</b> .....	<b>8</b>
<b>3. CONCEPTS ET DÉFINITIONS</b> .....	<b>9</b>
3.1 LA POPULATION D'INTÉRÊT .....	9
3.2 DÉFINITIONS DES VARIABLES ESTIMÉES .....	9
3.3 DÉFINITIONS DES CARACTÉRISTIQUES DES VÉHICULES .....	9
3.4 DÉFINITIONS DES CARACTÉRISTIQUES D'UTILISATION DES VÉHICULES .....	10
<b>4. MÉTHODES</b> .....	<b>11</b>
4.1 PLAN DE SONDAGE.....	11
4.1.1 <i>Population observée</i> .....	11
4.1.2 <i>Plan d'échantillonnage</i> .....	11
4.1.3 <i>Taille de l'échantillon</i> .....	12
4.2 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES.....	12
4.2.1 <i>Collecte des données</i> .....	12
4.2.2 <i>Vérification et imputation</i> .....	13
4.2.3 <i>Estimation</i> .....	13
<b>5. QUALITÉ DES DONNÉES</b> .....	<b>14</b>
5.1 SOURCES D'ERREURS .....	14
5.2 ERREUR D'ÉCHANTILLONNAGE .....	14
5.3 ERREURS NON DUES À L'ÉCHANTILLONNAGE.....	14
5.3.1 <i>Erreurs de couverture</i> .....	15
5.3.2 <i>Erreurs de réponse</i> .....	15
5.3.3 <i>Erreurs de non-réponse</i> .....	16
5.3.4 <i>Erreurs de traitement</i> .....	16
5.4 MESURES DE LA QUALITÉ.....	16
5.4.1 <i>Taux de réponse</i> .....	16
5.4.2 <i>Taux d'imputation relatif et pourcentage des véhicules-jours imputés</i> .....	17
5.4.3 <i>Coefficient de variation</i> .....	18
5.4.4 <i>Indicateur de qualité</i> .....	18
5.5 NOTES POUR COMPARAISONS CHRONOLOGIQUES.....	18
<b>6. GLOSSAIRE</b> .....	<b>19</b>

## LISTE DES TABLEAU

1.	NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA JURIDICTION .....	20
2.	NOMBRE DE VÉHICULES DANS LE CHAMP DE L'ENQUÊTE SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA JURIDICTION .....	21
3.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA JURIDICTION .....	22
4.	TONNES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA JURIDICTION .....	23
5.	NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARBURANT .....	24
6.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET L'ANNÉE DU VEHICULE .....	25
7.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET L'ANNÉE DU VEHICULE .....	26
8.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARROSSERIE DU VÉHICULE .....	27
9.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARROSSERIE DU VÉHICULE .....	28
10.	NOMBRE DE VÉHICULES DANS LE CHAMP DE L'ENQUÊTE SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARROSSERIE DU VÉHICULE .....	29
11.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARBURANT .....	30
12.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARBURANT .....	31
13.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE JOUR DE LA SEMAINE .....	32
14.	VÉHICULES -KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE JOUR DE LA SEMAINE .....	33
15.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE GROUPE D'ÂGE DU CONDUCTEUR .....	34
16.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE GROUPE D'ÂGE DU CONDUCTEUR .....	35
17.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T .....	36
18.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T .....	37
19.	VÉHICULES -KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – CAMIONS DE 4,5 T ET PLUS .....	38
20.	PASSAGERS -KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – AUTOBUS .....	39
21.	VÉHICULES -KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – AUTOBUS .....	40
22.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE SEXE DU CONDUCTEUR .....	41
23.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE LE SEXE DU CONDUCTEUR .....	42
24.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET L'HEURE DU JOUR .....	43
25.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET L'HEURE DU JOUR .....	44
26.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES .....	45
27.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES .....	46
28.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DU JOUR .....	47
29.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DU JOUR .....	48
30.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE ROUTE .....	49
31.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE ROUTE .....	50
32.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE GROUPE D'ÂGE DES PASSAGERS – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T .....	51
33.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE GROUPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T .....	52
34.	VÉHICULES -KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE GROUPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T .....	53
35.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE TYPE DU JOUR ET L'HEURE DU JOUR .....	54
36.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE TYPE DU JOUR ET L'HEURE DU JOUR .....	55
37.	PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE GROUPE D'ÂGE DU CONDUCTEUR ET LE SEXE DU CONDUCTEUR .....	56
38.	VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE GROUPE D'ÂGE DU CONDUCTEUR ET LE SEXE DU CONDUCTEUR .....	57
39.	CARBURANT ACHETÉ SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARBURANT .....	58
40.	NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION SELON LA JURIDICTION ET L'ANNÉE DU VEHICULE – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T .....	59
41.	NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION SELON LA JURIDICTION ET L'ANNÉE DU VEHICULE – CAMIONS DE 4,5 T À 15 T .....	60
42.	NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION LA JURIDICTION ET L'ANNÉE DU VEHICULE – CAMIONS DE PLUS DE 15 T .....	61
43.	NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION SELON LA JURIDICTION ET L'ANNÉE DU VEHICULE – AUTOBUS .....	62

## **FAITS SAILLANTS**

- Pendant ce trimestre, presque 17 millions de véhicules étaient classés dans le champ de l'Enquête sur les véhicules au Canada.
- D'après les estimations, ces véhicules ont parcouru 69,8 milliards de kilomètres entre le 1er janvier et le 31 mars 2000.
- Pendant ce trimestre, les véhicules de poids brut de moins de 4 500 kg ont parcouru en moyenne 3 800 kilomètres tandis que les plus gros camions (les camions de poids brut de 15 000 kg ou plus) ont parcouru en moyenne 23 300 kilomètres.

## 1. INTRODUCTION

Sans mesures régulières de l'activité des véhicules sur route, les statistiques sur l'activité de transport au Canada étaient insuffisantes. Alors que les véhicules dominent le transport de passagers et de marchandises, il n'existait pas de mesures du total de véhicules-kilomètres ou de passagers-kilomètres.

L'Enquête sur les véhicules au Canada (EVC), élaborée à la demande de Transports Canada, vise à combler cette lacune statistique. L'enquête donne des estimations annuelles des véhicules-kilomètres parcourus, réparties par type de véhicule et caractéristique, comme l'âge et le sexe du conducteur, la période de la journée et la saison. Les résultats seront la principale source de renseignements sur l'utilisation des véhicules sur route pour les chercheurs et les membres du public que ces questions intéressent.

Transports Canada a l'intention de combiner ces données avec d'autres pour améliorer la sécurité routière, suivre la consommation de carburant et étudier les effets de l'utilisation des véhicules sur l'environnement.

Le présent document présente les concepts et les méthodes utilisées et traite de la qualité des données. Toutes les informations présentées dans ce document réfèrent au premier trimestre de 2000.

## 2. VUE D'ENSEMBLE DE L'ENQUÊTE

L'EVC est une enquête à participation volontaire, fondée sur les véhicules, qui donne des estimations annuelles de l'activité sur route (véhicules-kilomètres et passagers-kilomètres) des véhicules immatriculés au Canada. Un échantillon trimestriel de véhicules est tiré des listes d'immatriculation des véhicules fournis par les gouvernements provinciaux et les territoriaux.

La composante provinciale de l'enquête comprend deux volets. Le premier est une interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) des propriétaires des véhicules immatriculés échantillonnés. Cette interview sert à recueillir certains renseignements généraux sur l'utilisation du véhicule ainsi qu'à demander au répondant de remplir un carnet de bord pendant sept jours. Le carnet de bord lui est alors envoyé par la poste. S'il est impossible de rejoindre les répondants par téléphone, on leur poste le carnet avec un bref questionnaire pour leur demander certains des renseignements normalement recueillis pendant l'ITAO.

La composante territoriale de l'enquête comprend deux cartes postales, dont l'une est postée aux répondants au début du trimestre et l'autre à la fin du trimestre. La première demande aux répondants de prendre une lecture de l'odomètre au début du premier jour du trimestre. Tous ceux qui renvoient la première carte postale en reçoivent une seconde, qui leur demande de prendre une nouvelle lecture de l'odomètre au début du premier jour du trimestre suivant. Ces deux lectures d'odomètre permettent de calculer la distance parcourue par le véhicule pendant le trimestre.

La collecte des données de l'enquête a débuté le 1<sup>er</sup> février 1999. Seulement huit listes provinciales / territoriales d'immatriculation des véhicules sont arrivées à temps pour figurer dans l'échantillon à l'époque, mais les autres listes sont arrivées avant la fin de l'année 1999. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1999, l'enquête comprend les véhicules de chaque province et territoire.

L'EVC donne des estimations annuelles et trimestrielles du transport sur route des véhicules immatriculés au Canada. Les estimations sont données par type de véhicule et d'autres variables, comme les caractéristiques des conducteurs et des véhicules, la période de la journée et la saison.

Les utilisateurs qui veulent des renseignements supplémentaires de Statistique Canada peuvent les obtenir sur demande en s'adressant à la Division des transports (613-951-2486, [laroque@statcan.ca](mailto:laroque@statcan.ca), télécopieur 613-951-0579).

### 3. CONCEPTS ET DÉFINITIONS

#### 3.1 LA POPULATION D'INTÉRÊT

Les *véhicules dans le champ* de l'EVC comprennent tous les véhicules motorisés, à l'exclusion des motocyclettes, des véhicules hors route (p. ex., motoneiges, motodunes, amphibies) et du matériel spécial (p. ex., grues, balayeuses mécaniques, chasse-neige et rétrocaveuses) immatriculés au Canada à n'importe quel moment durant la période de référence et qui n'ont pas été mis hors service ou envoyés à la récupération.

La *population d'intérêt* comprend tous les véhicules-jours tirés des véhicules dans le champ de l'EVC et des jours compris dans la période de référence de l'enquête.

#### 3.2 DÉFINITIONS DES VARIABLES ESTIMÉES

Les *véhicules-kilomètres* sont la distance parcourue par les véhicules sur route.

Les *passagers-kilomètres* sont la somme des distances parcourues par les passagers individuels. Pour les camions dont le poids brut est de 4,5 tonnes ou plus (voir la définition de *type de véhicule* ci-après) et pour les autobus de transport urbain, la déclaration des passagers n'est pas nécessaire. Par conséquent, ces passagers ne sont pas compris dans les estimations du nombre de passagers-kilomètres. De même, le nombre de passagers se calcule en fonction de la moyenne du nombre de passagers au début de chaque déplacement et du nombre de passagers à la fin de chaque déplacement (voir la définition de *déplacement* ci-après), auquel s'ajoute le conducteur.

Le *carburant acheté* est la quantité de carburant acheté pour faire rouler les véhicules. Cela comprend les achats effectués pour l'exploitation hors route du véhicule. Ces achats sont jugés, par contre, négligeables.

Le *nombre de véhicules sur les fichiers d'immatriculation* est la moyenne entre le nombre de véhicules immatriculés sur les listes d'immatriculation au début de la période de référence et à la fin de celle-ci.

Le *nombre de véhicules dans le champ de l'enquête* représente l'estimation du nombre moyen de véhicules immatriculés au cours du trimestre compte tenu des fichiers d'immatriculation et des réponses à l'enquête. Cette estimation peut différer légèrement du nombre de véhicules sur les fichiers d'immatriculation puisqu'elle tient compte des résultats mis en lumière par l'enquête. Il est à noter que ce nombre de véhicules dans le champ de l'enquête comprend à la fois les véhicules qui ont été utilisés ou non sur les routes au cours de la période de référence.

#### 3.3 DÉFINITIONS DES CARACTÉRISTIQUES DES VÉHICULES

Le *type de véhicule* reflète la classification créée pour l'EVC en fonction des renseignements contenus dans les fichiers d'immatriculation des véhicules. Il y a quatre types de véhicules. Les *autobus* sont identifiés en premier. Les autres véhicules sont ensuite répartis en trois groupes de masse : *véhicules légers* dont le poids brut est inférieur à 4,5 tonnes, *camions* dont le poids brut est de *4,5 tonnes ou plus et moins de 15 tonnes*, et *camions* dont le poids brut est de *15 tonnes ou plus*.

Le *genre de carrosserie* est déterminé par le répondant. Le répondant doit choisir entre : voiture, familiale, fourgonnette, véhicule utilitaire sport, camionnette de type «pick-up», camion porteur, tracteur, autobus et autre. Les réponses manquantes ou inhabituelles sont vérifiées dans les fichiers d'immatriculation lorsque possible.

Le *genre de carburant* est déterminé en fonction des renseignements contenus dans les fichiers d'immatriculation. Les véhicules sont divisés en trois classes : véhicules à essence, véhicules au diesel et véhicules utilisant une autre source d'énergie.

L'*année automobile du véhicule* est établie d'après les renseignements contenus dans les fichiers d'immatriculation.

### 3.4 DÉFINITIONS DES CARACTÉRISTIQUES D'UTILISATION DES VÉHICULES

La définition de *déplacement* selon l'EVC déterminent les caractéristiques du déplacement. La définition de ce qui constitue un déplacement dépend du *type de véhicule* :

Pour les *autobus*, si l'un ou l'autre des événements ci-après s'est produit :

- il y a un arrêt de plus de 30 minutes
- le conducteur change
- il y a un changement dans le type de service fourni par l'autobus
- tous les usagers sont descendus et un autre déplacement commence (cela ne s'applique pas au service urbain régulier)

Pour les *véhicules légers*, si l'un ou l'autre des événements ci-après s'est produit :

- il y a un arrêt de plus de 30 minutes
- le conducteur change
- la raison du déplacement change

Pour les *véhicules (camions) d'une masse de 4,5 tonnes ou plus*, si l'un ou l'autre des événements suivants s'est produit :

- il y a un arrêt de plus de 30 minutes
- le conducteur change
- la raison ou l'utilisation du véhicule change
- la configuration du camion change
- le chargement passe de chargé à vide ou l'inverse

Pour chaque déplacement, les renseignements suivants sont recueillis :

- Heures et dates du début et de la fin du déplacement, qui servent à déterminer la *période de la journée* et le *jour de la semaine* où le déplacement a lieu.
- Le *groupe d'âge du conducteur* et le *sexe du conducteur*.
- La *raison du déplacement*, déterminée par le répondant. S'il y a plusieurs raisons, le répondant est prié d'indiquer la principale raison du déplacement. Les raisons multiples ne sont pas admises. Le choix de la raison est fonction du type de véhicule.
- Si des *marchandises dangereuses* sont transportées (selon la définition de la loi sur le transport des marchandises dangereuses). Ceci est sans objet pour les autobus.
- *Nombre de kilomètres parcourus sur des routes où la limite de vitesse affichée est de 80 km/h ou plus* (ne s'applique pas dans le cas des camions)
- *Groupe d'âge (0-4, 5-14 et 15 ans et plus) des passagers et nombre de passagers dans chaque groupe*, afin de calculer le nombre de passagers-km. (S'applique seulement aux véhicules légers et aux autobus, à l'exception des autobus de service urbain régulier. L'information sur l'âge des passagers est recueillie seulement dans le cas des véhicules légers. Voir 3.2.).
- *Configuration du camion* pour les véhicules (camions) d'une masse de 4,5 tonnes ou plus.
- *Coût* (dans le cas des véhicules légers et les autobus) ou *quantité* (dans le cas des camions et des autobus) de *carburant acheté*.

## 4. MÉTHODES

L'EVC est une enquête trimestrielle. Le premier trimestre de 2000 est le deuxième trimestre pour lequel les résultats de l'ensemble des provinces et des territoires du Canada sont disponibles. Le plan de sondage permet également de calculer des estimations annuelles fondées sur les données recueillies pendant les quatre trimestres.

### 4.1 PLAN DE SONDRAGE

#### 4.1.1 Population observée

La population observée a été tirée des listes d'immatriculation des véhicules des 13 secteurs de compétence (les gouvernements des dix provinces et trois territoires), qui ont été communiquées à Statistique Canada trois mois avant le début de la période de référence. Par conséquent, un échantillon est tiré parmi les véhicules motorisés ayant une immatriculation valide dans l'une ou l'autre des provinces ou l'un ou l'autre des territoires en octobre 1999. Les motocyclettes, les véhicules hors route (p. ex., motoneiges, motodunes, amphibies) et le matériel spécial (p. ex., grues, balayeuses mécaniques, chasse-neige et rétrocaveuses) sont exclus des listes d'immatriculation. Cette population diffère de la population d'intérêt, les véhicules immatriculés après octobre 1999 ne sont pas inclus par exemple.

Les listes reçues sont soumises à une rigoureuse procédure de préparation :

- En premier lieu, on élimine les véhicules qui sont hors du champ d'enquête (remorques, motocyclettes, matériel de construction, véhicules pour défilés, etc.).
- En second lieu, on élimine les véhicules dont l'immatriculation est expirée.
- Ensuite, on élimine les enregistrements ayant le même numéro d'identification de véhicule (NIV) dans une liste donnée, en conservant celui dont la mise à jour est la plus récente.
- Puis, on élimine les enregistrements ayant le même numéro d'identification de véhicule (NIV) parmi toutes les listes, en conservant celui dont la mise à jour est la plus récente.
- Enfin, on vérifie les enregistrements comportant des données irrégulières.

Le dernier ensemble de listes traitées avant le début de la période de référence était constitué de douze listes fournies à Statistique Canada en octobre 1999 pour l'EVC. Une liste créée en janvier 1999 a été utilisée pour le Yukon. L'ensemble des listes de véhicules préparées en octobre 1999 et l'ensemble des jours dans le premier trimestre de 2000 constituent la population observée.

#### 4.1.2 Plan d'échantillonnage

Tous les véhicules faisant partie de la population observée sont stratifiés (regroupés) en 104 strates. En premier lieu, les véhicules sont stratifiés en quatre types de véhicules (autobus, véhicules légers, et deux groupes de camions, voir 3.3) et 13 secteurs de compétence (dix provinces et trois territoires). Puis, aux fins d'efficacité des estimations, ils sont subdivisés en deux strates d'âge des véhicules : véhicules récents et véhicules plus vieux.

Ensuite, un échantillon de véhicules (échantillon du premier degré) est choisi de la population observée. Un échantillon est choisi dans chaque strate. Pour alléger le plus possible le fardeau du répondant, on ne choisit aucun véhicule plus d'une fois pendant quatre trimestres consécutifs dans le cas des provinces (deux trimestres consécutifs pour les territoires), et on utilise les trois premiers caractères du code postal pour étaler l'échantillon sur l'ensemble des régions.

Par la suite, on attribue de façon aléatoire (échantillon du deuxième degré), à chaque véhicule choisi dans l'échantillon de premier degré, sept jours consécutifs commençant dans le trimestre. Dans chaque strate, le premier jour de déclaration est réparti uniformément sur le trimestre, de manière à ce que le nombre de réponses soit

uniforme dans le temps et pour chaque jour de la semaine. Cette étape n'est pas appliquée aux véhicules immatriculés dans les trois territoires, puisque seules les lectures d'odomètre sont recueillies (voir 2.).

Puisque l'échantillon est choisi en deux degrés, le poids d'échantillonnage (voir la définition en 6.) est aussi calculé en deux temps. Le poids d'échantillonnage de premier degré est calculé pour chaque véhicule de l'échantillon de premier degré. Ensuite, le poids d'échantillonnage de deuxième degré est calculé pour chaque véhicule-jour choisi dans l'ensemble des journées de la période de référence. Enfin, on multiplie ces deux poids l'un par l'autre pour obtenir le poids final pour un véhicule-jour. On obtient les valeurs pondérées en multipliant les poids finaux et les valeurs recueillies avant de les agréger pour produire les estimations.

### 4.1.3 Taille de l'échantillon

Pour les dix provinces, on a tiré un total de 5 025 véhicules sur les 17 498 869 figurant dans la population observée. Pour les trois territoires, 2 373 véhicules sur 45 745 ont fait partie de l'échantillon.

## 4.2 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES

### 4.2.1 Collecte des données

La collecte des données pour les véhicules échantillonnés dans les provinces ne se fait pas de la même façon que pour les véhicules échantillonnés dans les territoires.

#### Collecte pour les provinces

On téléphone aux propriétaires des véhicules immatriculés échantillonnés pour une interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO). Pendant l'interview ITAO, on recueille les renseignements suivants sur chaque véhicule échantillonné : type de véhicule, genre de carburant utilisé, distance parcourue la semaine précédente, certains renseignements sur l'utilisation prévue du véhicule pour les six semaines suivantes, lecture actuelle de l'odomètre, et capacité (en passagers) pour les autobus. Le répondant est ensuite invité à remplir un carnet de bord pendant sept jours. S'il accepte de remplir le carnet, on lui demande des renseignements personnels, comme son nom et son adresse, pour l'envoi postal du carnet pour le véhicule.

Le genre de carnet dépend du type de véhicule. Il y a trois genres de carnets : un carnet pour les autobus, un carnet pour les véhicules légers et un carnet pour les deux autres types de véhicules (camions). Dans tous les cas, les répondants doivent consigner des renseignements sur tous les déplacements effectués dans le véhicule sélectionné sur une période donnée de sept jours. Les données recueillies comprennent des renseignements sur chaque déplacement : heure et date du début et de la fin, durée, raison, nombre et groupe d'âge des passagers, sexe et groupe d'âge du conducteur, achats de carburant, indication de transport de marchandises dangereuses, nombre de kilomètres parcourus sur les routes où la limite de vitesse affichée est de 80 km/h ou plus, et, pour les camions, la configuration.

Dans les cas où l'on ne réussit pas à rejoindre le répondant par téléphone, on poste un carnet de bord accompagné d'un bref questionnaire supplémentaire (pour recueillir certains des renseignements normalement recueillis pendant l'ITAO).

Pour accroître le nombre de réponses, il y a un deuxième contact avec les répondants, soit par téléphone, soit par courrier. Le premier ou le deuxième jour couvert par le carnet, on tente de téléphoner à chaque propriétaire de véhicule qui a accepté pendant l'ITAO de remplir le carnet, pour répondre aux questions qu'il pourrait avoir. Plus tard, on tente de communiquer par téléphone ou par courrier avec tous ceux qui n'ont pas retourné les carnets. Des dispositions spéciales permettant d'alléger le fardeau de réponse de certains des grandes flottes de véhicules qui ont plusieurs véhicules dans l'échantillon.

### Collecte pour les territoires

On envoie des cartes postales aux propriétaires des véhicules immatriculés choisis, en leur demandant de donner deux lectures d'odomètre, soit une au début du trimestre et une autre au début du trimestre suivant, et d'indiquer le statut du véhicule (possédé, vendu, mis hors service).

#### **4.2.2 Vérification et imputation**

Après la collecte de tous les renseignements nécessaires pour l'enquête, il y a une série de contrôles dont l'objet est de vérifier que les renseignements sont cohérents et que la collecte et la saisie des données n'ont pas introduit d'erreurs. Les données déclarées sont soumises à une vérification d'exhaustivité et de cohérence à l'aide de contrôles automatisés, complétés d'un examen manuel. Les valeurs aberrantes – les valeurs extrêmement grandes déclarées par les répondants – sont traitées manuellement.

Les données manquantes et les données erronées sont imputées par un autre système automatisé. Le système impute les données à l'aide de règles d'imputation différentes, selon le véhicule, les renseignements disponibles et le genre de données à imputer. Par exemple, on peut imputer les données en fonction d'autres réponses pour le même véhicule ou en utilisant les données de véhicules semblables. Les données imputées sont soumises de nouveau à un examen d'exhaustivité et de cohérence. À la fin de ce processus, chaque véhicule a sept jours de déplacements.

On peut obtenir une description complète des procédures appliquées aux données de l'enquête en s'adressant à la Division des transports de Statistique Canada.

#### **4.2.3 Estimation**

Puisque la population observée diffère de la population d'intérêt et que l'on désire faire en sorte que les estimations correspondent le plus possible à cette population d'intérêt, plusieurs corrections sont apportées. Les poids d'échantillonnage dérivés du plan d'échantillonnage sont rajustés et améliorés à l'aide des renseignements des fichiers d'immatriculation révisés. Cela est possible parce que, dans l'intervalle qui suit la sélection de l'échantillon, on a obtenu un ensemble de listes de véhicules préparées pour le début et la fin du trimestre de référence. Pour améliorer les estimations pour les véhicules immatriculés dans les dix provinces, on stratifie à nouveau toutes les journées en jours ouvrables et en congés (ou jours non ouvrables, y compris les fins de semaine). Les poids d'échantillonnage de deuxième degré sont rajustés, de sorte que chaque jour d'activité des véhicules dans une même strate a le même poids dans l'estimation totale. L'ensemble final de poids reflète le plus fidèlement possible les caractéristiques de la population de véhicules pendant la période de référence.

Les estimations suivantes des totaux sont disponibles :

- nombre de véhicules par province et territoire;
- nombre de véhicules-kilomètres par province et territoire;
- nombre de passagers-kilomètres par province;
- carburant acheté au niveau Canada seulement;
- tableaux croisés du nombre de véhicules, de véhicules-kilomètres et de passagers-kilomètres pour un certain nombre de variables (décrites dans Concepts et définitions), comme le genre de carrosserie, la configuration des camions, les caractéristiques des conducteurs, la période de la journée, le jour de la semaine, etc. par province.

## 5. QUALITÉ DES DONNÉES

Cette section décrit les facteurs qui ont une incidence sur la qualité des données et explique pourquoi il faut en tenir compte lorsqu'on utilise les estimations de l'EVC.

### 5.1 SOURCES D'ERREURS

Malgré tous les efforts que l'on peut faire pour maintenir une norme de qualité élevée tout au long des opérations d'enquête, les estimations qui en résultent sont inévitablement sujettes à un certain degré d'erreur. L'erreur d'enquête totale est définie comme la différence entre l'estimation de l'enquête et la valeur réelle de la population que l'estimation de l'enquête tente d'atteindre. L'erreur d'enquête totale est formée de deux types d'erreur : l'erreur d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage.

### 5.2 ERREUR D'ÉCHANTILLONNAGE

Lorsqu'on tire un échantillon d'une population, les estimations fondées sur les données d'échantillon ne sont pas toujours exactement les mêmes que les résultats qu'aurait produits un recensement de la même population. Les deux résultats risquent de diverger, puisque seules les données des unités échantillonnées sont utilisées. Dans le cas d'un recensement, il n'y a pas d'erreur d'échantillonnage.

La différence entre les estimations d'une enquête basée sur un échantillon et d'un recensement réalisé dans les mêmes conditions s'appelle l'erreur d'échantillonnage d'une estimation d'enquête. L'erreur d'échantillonnage dépend de facteurs comme la taille de l'échantillon, le plan d'échantillonnage, la variabilité de la caractéristique observée dans la population et la méthode d'estimation. Si la population est très hétérogène, comme la population des véhicules immatriculés, il faut un grand échantillon pour obtenir des estimations fiables.

L'erreur d'échantillonnage se mesure par une quantité statistique appelée l'erreur-type. Cette quantité reflète la variabilité espérée de l'estimation d'enquête d'une caractéristique donnée de la population si l'on utilise un échantillonnage répété. La vraie valeur de l'erreur-type est, bien sûr, inconnue, mais elle peut être estimée, à partir de l'échantillon. L'erreur-type estimée est utilisée, dans la présente publication, sous forme de mesure relative appelée le coefficient de variation (ou CV). Cette mesure n'est autre chose que l'erreur-type estimée, exprimée en pourcentage de la valeur de l'estimation d'enquête. Par conséquent, plus le CV est petit, plus l'estimation est fiable.

### 5.3 ERREURS NON DUES À L'ÉCHANTILLONNAGE

L'erreur d'échantillonnage n'est qu'une composante de l'erreur d'enquête totale. Les autres erreurs découlant de toutes les phases d'une enquête sont des erreurs non dues à l'échantillonnage. À mesure que la taille de l'échantillon se rapproche de la taille de la population, la composante « erreur d'échantillonnage » de l'erreur d'enquête totale devrait diminuer. Mais il n'en va pas nécessairement de même pour la composante « erreurs non dues à l'échantillonnage ». En effet, ce type d'erreur peut surgir lorsqu'un répondant donne des renseignements erronés ou ne répond pas à certaines questions, lorsqu'une unité de la population d'intérêt est oubliée ou observée plus d'une fois, lorsqu'une unité qui est hors du champ de l'enquête y est incluse par erreur ou lorsque des erreurs surviennent en cours de traitement des données, comme des erreurs de codage et de saisie.

Certaines erreurs non dues à l'échantillonnage s'annulent sur un grand nombre d'observations, mais les erreurs systématiques (c.-à-d. celles qui n'ont pas tendance à s'annuler) contribuent à un biais des estimations. Ainsi, dans le cas de l'EVC, si des personnes qui utilisent leur véhicule plus que la moyenne ont toujours tendance à ne pas répondre à l'enquête, l'estimation du nombre total de véhicules-kilomètres qui en résulte sera en deçà du total réel pour la population. Ces biais ne sont pas reflétés dans l'estimation de l'erreur-type.

L'ensemble des erreurs non dues à l'échantillonnage ne sont peut-être qu'une partie de l'erreur d'enquête totale, mais leur contribution peut être importante. Pour limiter l'effet de ce type d'erreur, on applique un programme d'assurance de la qualité à chaque enquête. Ainsi, on effectue des suivis en cas de non-réponse pour obtenir des renseignements de la part de l'ensemble des non-répondants ou, dans le cas des questionnaires qui ne sont remplis que partiellement, obtenir des réponses aux questions jugées essentielles. Diverses procédures d'assurance de la qualité sont appliquées à l'étape de la saisie des données. Les procédures de vérification des données font ressortir certaines incohérences dans la structure des données et les procédures d'imputation servent à corriger les incohérences relevées.

En général, les erreurs non dues à l'échantillonnage sont difficiles à quantifier. Il faut procéder à des études spéciales pour les estimer. Cependant, certaines mesures comme les taux de réponse et d'imputation s'obtiennent facilement et peuvent servir d'indicateurs des erreurs non dues à l'échantillonnage. Divers types d'erreurs non dues à l'échantillonnage sont présentés ci-après.

### 5.3.1 Erreurs de couverture

Il y a erreur de couverture lorsque la population observée ne couvre pas bien la population d'intérêt. Par conséquent, certaines unités appartenant à la population d'intérêt sont soit exclues (sous-dénombrement) soit comptées plus d'une fois (surdénombrement). En outre, des unités qui sont hors du champ d'enquête peuvent être présentes dans la population observée (surdénombrement).

Les sources suivantes d'erreurs de couverture ont été remarquées pour l'EVC :

- Les erreurs dans les variables de classification de l'enquête peuvent donner lieu au sous-dénombrement ou au surdénombrement des véhicules immatriculés.
- L'échantillon est tiré de la liste créée trois mois avant le début de la période de référence. Ainsi, les véhicules immatriculés après la création de la liste et avant la fin de la période de référence ne peuvent pas faire partie de l'échantillon.
- Lorsque la liste des véhicules d'un secteur de compétence n'a pas été créée à temps ou n'est pas arrivée du tout, le sous-dénombrement est encore plus marqué, puisqu'il faut utiliser une vieille liste pour l'échantillonnage.
- Lorsqu'un véhicule a été mis hors service ou destiné à la récupération de pièces et est demeuré sur la liste, il y a surdénombrement.
- Si un véhicule est immatriculé après la création d'une liste d'immatriculation et que cette immatriculation se termine avant la création de la liste d'immatriculation suivante, le véhicule en question ne fait pas partie d'aucune liste et constitue une source de sous-dénombrement.

Ainsi, l'EVC est sujette à un certain degré de sous-dénombrement et de surdénombrement. La procédure d'estimation sert à compenser la partie du sous-dénombrement et du surdénombrement qui a été déterminée. Les proportions d'unités hors du champ d'enquête parmi toutes les unités échantillonnées pour la période de référence sont dans le tableau de la section 5.4.1.

Les hypothèses de travail à l'estimation supposent que les réponses fournies par les répondants sont justes à moins que l'on ait des preuves sérieuses du contraire. En conséquence, les corrections apportées à l'estimation pour traiter le sous-dénombrement et le surdénombrement s'appuient sur l'ensemble des données fournies par les répondants.

### 5.3.2 Erreurs de réponse

Il y a erreur de réponse lorsqu'un répondant donne des renseignements erronés parce que les questions de l'enquête ont été mal interprétées ou qu'il n'a pas les bons renseignements, qu'il donne de faux renseignements par erreur, ou qu'il ne veut pas révéler les bons renseignements. La vérification a de bonnes chances de repérer les erreurs de réponse importantes. Cependant, d'autres erreurs de réponse pourraient passer inaperçues.

La vérification des données a fait ressortir peu d'erreurs de réponse.

### 5.3.3 Erreurs de non-réponse

Il y a erreur de non-réponse lorsqu'un répondant ne répond pas du tout (non-réponse totale) ou ne répond qu'à certaines questions (non-réponse partielle). Ces erreurs peuvent être graves si les caractéristiques des non-répondants sont systématiquement différentes de celles des répondants et / ou si le taux de non-réponse est élevé. À cet effet, voir les tableaux des taux de réponse dans la section 5.4.1.

### 5.3.4 Erreurs de traitement

Outre les erreurs de couverture, de réponse et de non-réponse qui sont décrites plus haut, les erreurs qui surviennent pendant le traitement des données constituent une autre composante de l'erreur non due à l'échantillonnage. Les erreurs de traitement peuvent survenir pendant la saisie, le codage, la transcription, la vérification, l'imputation, la détection et le traitement des valeurs aberrantes, et d'autres types de manipulation des données.

Il y a erreur de codage lorsqu'une zone est mal codée à cause d'une mauvaise interprétation des procédures de codage ou d'une erreur de jugement (p. ex., erreurs de codage de marchandises). Il y a erreur de saisie lorsque les données sont mal interprétées ou mal entrées.

Une fois codées et saisies, les données sont sujettes à la vérification et l'imputation des valeurs manquantes ou erronées. La qualité des données utilisées dans l'estimation dépend de la quantité d'imputation et de la différence entre les valeurs imputées et les valeurs vraies, mais inconnues. S'il repose sur de mauvaises hypothèses ou s'il est incapable de trouver une valeur imputée, le processus d'imputation risque d'introduire un biais dans les estimations. Dans le cas de l'EVC par exemple, il est impossible de détecter une valeur de carburant acheté manquante ou erronée pour les véhicules qui parcourent seulement une petite distance durant la semaine visée.

## 5.4 MESURES DE LA QUALITÉ

Cette section présente certains indicateurs de la qualité des données des estimations de l'EVC.

### 5.4.1 Taux de réponse

Le taux de réponse est fonction du nombre de véhicules pour lesquels des réponses à l'enquête ont été obtenues. Plusieurs taux de réponse sont fournis dans le tableau suivant. Ce taux est défini comme le nombre de véhicules-jours pour lesquels les répondants ont fourni des réponses complètes ou partielles (véhicules-kilomètres seulement) divisé par le nombre total de véhicules-jours faisant partie du champ de l'enquête.

PROVINCES	Véhicules-kilomètres et caractéristiques des déplacements ont été déclarés			Seulement les véhicules-kilomètres sont déclarés (caractéristiques des déplacements sont imputées)			Véhicules hors champ	Contacté, mais aucune donnée déclarée
	Tous	0 km	Non 0 km	Tous	0 km	Non 0 km		
Véhicules légers	42%	16%	26%	30%	3%	27%	4%	3%
Camions 4,5 t – 15 t	46%	35%	12%	12%	4%	8%	9%	7%
Camions 15 t et plus	47%	33%	15%	21%	4%	17%	11%	10%
Autobus	46%	25%	21%	1%	0%	1%	5%	38%

TERRITOIRES	Véhicules-kilomètres et caractéristiques des déplacements ont été déclarés			Seulement les véhicules-kilomètres sont déclarés (caractéristiques des déplacements sont imputées)			Véhicules hors champ	Contacté, mais aucune donnée déclarée
	Tous	0 km	Non 0 km	Tous	0 km	Non 0 km		
Véhicules légers	s. o.	s. o.	s. o.	23%	2%	20%	8%	6%
Camions 4,5 t – 15 t	s. o.	s. o.	s. o.	30%	12%	18%	16%	3%
Camions 15 t et plus	s. o.	s. o.	s. o.	28%	8%	20%	10%	2%
Autobus	s. o.	s. o.	s. o.	25%	6%	19%	10%	1%

Le bas niveau de réponse pourrait biaiser les résultats si les caractéristiques d'intérêt des non-répondants diffèrent de celles des répondants.

#### 5.4.2 Taux d'imputation relatif et pourcentage des véhicules-jours imputés

Le taux d'imputation relatif est défini comme la proportion de l'estimation publiée correspondante qui est fondée sur des données imputées. Par exemple, si une estimation publiée totale de 25 millions est formée de 20 millions provenant de données non imputées et de 5 millions provenant de données imputées, alors le taux d'imputation est de 0,2 (5 millions divisés par 25 millions) ou 20 %. Plus les taux d'imputation relatifs sont faibles, plus les données publiées sont fiables.

Avec les données recueillies pendant l'interview ITAO (utilisation antérieure du véhicule), le taux d'imputation relatif des données issues du processus d'imputation a été plus faible pour le nombre de véhicules-km, et beaucoup plus élevé pour les autres caractéristiques d'utilisation des véhicules.

Les taux d'imputation relatifs ont été calculés pour chacune des estimations et ont servi à établir un indicateur de qualité pour chaque estimation. Les taux d'imputation relatifs pour les estimations peuvent être obtenus sur demande à la Division des transports de Statistique Canada.

Le taux d'imputation relatif est habituellement lié directement aux taux de réponse et à la qualité des estimations. Un taux d'imputation élevé donne habituellement lieu à la sous-estimation de l'erreur d'échantillonnage et peut aussi être cause de biais.

Le pourcentage des véhicules-jours imputés (déclarés) est défini comme la proportion des véhicules-jours qui sont imputés (déclarés) par rapport au nombre total de véhicules-jours :

PROVINCES	Véhicules-jours déclarés			Véhicules-jours imputés		
	Tous	0 km	Non 0 km	Tous	0 km	Non 0 km
Véhicules légers	58%	22%	36%	42%	5%	37%
Camions 4,5 t – 15 t	79%	59%	20%	21%	7%	14%
Camions 15 t et plus	69%	48%	22%	31%	6%	24%
Autobus	98%	52%	45%	2%	0%	2%

TERRITOIRES	Véhicules-jours déclarés			Véhicules-jours imputés		
	Tous	0 km	Non 0 km	Tous	0 km	Non 0 km
Véhicules légers	100%	9%	91%	s. o.	s. o.	s. o.
Camions 4,5 t – 15 t	100%	40%	60%	s. o.	s. o.	s. o.
Camions 15 t et plus	100%	29%	71%	s. o.	s. o.	s. o.
Autobus	100%	25%	75%	s. o.	s. o.	s. o.

### 5.4.3 Coefficient de variation

Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage des estimations, on a calculé les coefficients de variation (CV) estimés. Les CV pour les estimations peuvent s'obtenir sur demande à la Division des transports de Statistique Canada. À noter que les estimations des CV tiennent compte en partie du fait que certaines des données ont été imputées.

### 5.4.4 Indicateur de qualité

Il faut examiner simultanément le CV et le taux d'imputation relatif pour évaluer la fiabilité d'une estimation. Un indicateur global de qualité, accompagnant chaque estimation, aide l'utilisateur à évaluer l'effet possible de la non-réponse, de l'imputation et de l'erreur d'échantillonnage. L'indicateur de qualité tient compte simultanément du CV et du taux d'imputation relatif.

Indicateur de qualité	C.V. équivalent	Explication de la qualité de l'estimation
A	Moins de 5 %	Excellente
B	5 % à 10 %	Très bonne
C	10 % à 15 %	Bonne
D	15 % à 25 %	Acceptable
E	25 % à 35 %	À utiliser avec prudence
...	35 % et plus	N'ayant pas lieu de figurer
--	S.O.	Nombres infimes
N	S.O.	Données administratives

## 5.5 NOTES POUR COMPARAISONS CHRONOLOGIQUES

C'est la deuxième fois que sont publiées les estimations de l'EVC. Il s'agit aussi de la deuxième année de l'EVC. Plusieurs changements ont été apportés à l'enquête de façon à en améliorer la qualité, plus particulièrement dans le but de diminuer les erreurs non dues à l'échantillonnage.

- Les changements qui affectent la comparabilité des données sont :
  - Les choix dans les raisons du déplacement ont été modifiés pour tous les types de véhicules. Les raisons sont maintenant basées sur la destination du déplacement. Les résultats pour cette variable en 2000 ne peuvent ainsi être comparés à ceux de 1999.
  - Les passagers-kilomètres n'ont pas été recueillis pour les camions pour l'année 2000.
- D'autres changements qui peuvent aussi affecter la comparabilité des données sont :
  - Un nouveau carnet s'adressant à tous les camions a été développé pour l'enquête 2000. En 1999, les véhicules de 4,5 tonnes à 15 tonnes avait un carnet différent de celui destiné aux véhicules de 15 tonnes et plus.
  - En ce qui concerne les camions, la question portant sur le carburant acheté était cette fois-ci demandé pour chaque déplacement. Auparavant, elle était recueillie séparément sans égard aux déplacements.

## 6. GLOSSAIRE

*Population d'intérêt* : L'ensemble de toutes les unités (p. ex., véhicules-jours) pour lesquelles les renseignements sont requis.

*Population observée* : L'ensemble de toutes les unités (p. ex., véhicules-jours) pour lesquelles l'enquête peut, de façon réaliste, obtenir des renseignements. La population observée peut différer de la population d'intérêt, à cause de la difficulté opérationnelle à déterminer toutes les unités qui font partie de la population d'intérêt. Une liste de toutes les unités de la population observée qui renferme les renseignements de classification (p. ex., géographique, caractéristiques des véhicules, dates) est utilisée pour le plan d'échantillonnage, la sélection de l'échantillon et l'estimation.

*Stratification* : Partition mutuellement exclusive de la population observée en groupes relativement homogènes pour ce qui est de certaines caractéristiques comme la classification géographique, la taille, etc. Ces groupes, qui s'appellent des strates, sont utilisés pour la répartition et la sélection de l'échantillon.

*Poids d'échantillonnage* : On attribue un facteur d'inflation relatif à chaque unité échantillonnée (véhicule-jour) pour obtenir des estimations pour la population d'un échantillon. On peut expliquer le concept de base du poids d'échantillonnage en utilisant le taux de représentation. Par exemple, si deux unités sont choisies au hasard parmi dix unités de population, chaque unité choisie représente cinq unités de population, y compris elle-même, et a un poids d'échantillonnage de cinq. Une enquête au plan d'échantillonnage complexe comme l'EVC nécessite un calcul plus compliqué du poids d'échantillonnage. Cependant, le poids d'échantillonnage demeure égal au nombre d'unités que l'unité échantillonnée représente dans les listes d'immatriculation.

*Vérification* : L'application de vérifications qui permettent de repérer les entrées manquantes, non valides ou incompatibles ou qui font ressortir les enregistrements de données risquant d'être erronés. Certaines de ces vérifications comportent des relations logiques qui découlent directement des concepts et des définitions. D'autres sont de nature plus empirique et s'obtiennent par application de tests ou procédures statistiques.

*Imputation* : Le processus utilisé pour résoudre les problèmes de données manquantes, non valides ou non incohérentes que la vérification a mis en lumière. Pour cela, on change certaines des réponses ou remplace certaines des valeurs manquantes sur l'enregistrement vérifié pour créer un enregistrement plausible, dont la cohérence interne ne pose pas problème. Certains problèmes sont éliminés plus tôt lors d'une suivi auprès du répondant ou par l'analyse manuelle du questionnaire. Il est généralement impossible de régler tous les problèmes à ces stades initiaux, à cause des considérations de fardeau de réponse, de coût et de délai. On recourt alors à l'imputation pour traiter les rejets à la vérification restants, puisqu'il est souhaitable de produire un fichier complet et cohérent renfermant des données imputées. Si l'imputation peut améliorer la qualité des données finales en corrigeant les réponses manquantes, non valides ou incohérentes, certaines méthodes d'imputation ne préservent pas les relations entre les variables et peuvent même fausser les distributions sous-jacentes.

Jurisdiction: Canada

Nombre de véhicules dans les listes d'immatriculation selon le type de véhicule et la juridiction

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Jurisdiction:										
Terre-Neuve	243 736	N	3 994	N	2 612	N	1 398	N	251 740	N
Île-du-Prince-Édouard	71 537	N	2 006	N	2 497	N	51	N	76 091	N
Nouvelle-Écosse	509 206	N	9 931	N	7 247	N	1 842	N	528 226	N
Nouveau-Brunswick	425 239	N	9 408	N	3 506	N	2 562	N	440 715	N
Québec	3 751 186	N	44 941	N	29 173	N	15 602	N	3 840 902	N
Ontario	6 226 452	N	76 382	N	96 211	N	26 502	N	6 425 547	N
Manitoba	573 986	N	9 486	N	10 530	N	3 502	N	597 504	N
Saskatchewan	601 558	N	45 418	N	22 871	N	3 851	N	673 698	N
Alberta	1 891 644	N	108 445	N	61 125	N	11 629	N	2 072 843	N
Colombie-Britannique	2 182 347	N	58 738	N	13 789	N	8 201	N	2 263 075	N
Territoire du Yukon	21 783	N	1 224	N	910	N	231	N	24 148	N
Territoires du Nord-Ouest	17 614	N	531	N	760	N	67	N	18 972	N
Nunavut	2 189	N	240	N	113	N	14	N	2 556	N
Total - Canada	16 518 477	N	370 744	N	251 344	N	75 452	N	17 216 017	N

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Canada

Nombre de véhicules dans le champ de l'enquête selon le type de véhicule et la juridiction

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Juridiction:										
Terre-Neuve	243 736	A	3 230	B	2 227	B	1 398	A	250 591	A
Île-du-Prince-Édouard	69 482	A	1 797	B	2 304	B	46	B	73 629	A
Nouvelle-Écosse	490 963	A	7 527	B	6 648	A	1 842	A	506 980	A
Nouveau-Brunswick	416 278	A	7 198	B	3 056	B	1 754	C	428 286	A
Québec	3 715 258	A	38 237	B	27 964	A	15 603	A	3 797 063	A
Ontario	6 193 617	A	65 135	A	96 211	A	26 456	A	6 381 419	A
Manitoba	569 473	A	8 691	A	10 365	A	3 502	A	592 031	A
Saskatchewan	590 048	A	44 061	A	20 993	A	3 742	A	658 844	A
Alberta	1 879 367	A	85 825	B	59 655	A	11 630	A	2 036 478	A
Colombie-Britannique	2 141 108	A	45 290	B	17 454	A	8 201	A	2 212 053	A
Territoire du Yukon	21 903	A	1 164	A	951	A	231	A	24 250	A
Territoires du Nord-Ouest	17 671	A	505	B	857	A	67	A	19 100	A
Nunavut	2 178	A	213	C	113	A	14	A	2 518	A
Total - Canada	16 351 082	A	308 874	A	248 798	A	74 487	A	16 983 241	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Canada

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et la juridiction

	Type de véhicule					Total	
	Vehicules jusqu'à 4,5 t	Camions de 4,5 t à 15 t	Camions de 15 t et plus	Autobus			
Juridiction:							
Terre-Neuve	...	--	--	166,5	C	...	...
Île-du-Prince-Édouard	395,5	D	--	--	...	396,7	D
Nouvelle-Écosse	2 797,6	C	--	--	165,7	D	2 963,3
Nouveau-Brunswick	2 751,5	C	--	--	357,8	D	3 109,3
Québec	...	--	--	2 526,9	D	25 497,0	D
Ontario	39 169,0	B	--	--	3 618,9	E	42 787,8
Manitoba	3 804,5	D	--	--	246,7	D	4 051,2
Saskatchewan	4 454,6	D	--	--	213,6	D	4 668,2
Alberta	...	--	--	791,5	D	11 386,4	D
Colombie-Britannique	11 790,1	C	--	--	...	12 658,8	C
Toutes les provinces	100 796,5	B	--	--	8 957,5	D	109 754,1

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Canada

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et la juridiction

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Juridiction:										
Terre-Neuve	1 213,8	C	6,6	D	21,6	E	6,5	C	1 248,5	C
Île-du-Prince-Édouard	260,3	C	...	...	21,0	E	--	--	284,1	C
Nouvelle-Écosse	1 641,7	B	33,3	D	141,6	D	10,0	D	1 826,6	B
Nouveau-Brunswick	1 655,6	B	26,2	E	...	...	14,4	C	1 715,5	B
Québec	13 668,5	B	169,0	D	752,0	C	127,1	C	14 716,7	B
Ontario	23 817,0	A	335,1	D	2 816,7	B	196,8	D	27 165,6	A
Manitoba	2 314,5	C	23,1	D	197,0	D	17,8	D	2 552,3	B
Saskatchewan	2 641,4	C	...	...	227,7	D	17,7	C	2 955,5	C
Alberta	7 372,7	B	231,9	D	1 204,4	C	58,6	C	8 867,6	B
Colombie-Britannique	7 700,9	B	204,9	D	374,3	C	68,8	D	8 348,9	B
Territoire du Yukon	65,4	B	2,5	E	15,1	D	1,8	E	84,8	B
Territoires du Nord-Ouest	43,0	C	...	...	12,8	D	--	--	56,6	B
Nunavut	5,1	D	...	...	...	...	--	--	5,7	D
Total - Canada	62 400,0	A	1 105,3	B	5 803,7	B	519,5	B	69 828,5	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Jurisdiction: Canada

Nombre de véhicules dans les listes d'immatriculation selon le type de véhicule et le type de carburant

Type de carburant	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Gasoline	16 141 422	N	204 091	N	41 476	N	20 402	N	16 407 391	N
Diesel	308 418	N	155 500	N	208 929	N	50 439	N	723 286	N
Autre	55 720	N	10 393	N	711	N	4 500	N	71 324	N
Inconu	12 936	N	775	N	245	N	127	N	14 083	N
Total	16 518 496	N	370 759	N	251 361	N	75 468	N	17 216 084	N

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et l'année du véhicule

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Année du véhicule										
1998 et après	23 500,5	D	--	--	--	--	...	26 346,7	D	
1995 à 1997	22 950,0	C	--	--	--	2 132,7	E	25 082,8	C	
1991 à 1994	24 806,7	C	--	--	--	2 325,1	D	27 131,8	C	
1987 à 1990	19 238,7	D	--	--	--	1 314,6	D	20 553,3	D	
1986 et avant		...	--	--	--	339,0	E		...	
Total	100 796,5	B	--	--	--	8 957,5	D	109 754,1	B	

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et l'année du véhicule

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Année du véhicule										
1998 et après	13 598,6	B	309,7	D	3 033,1	C	111,6	E	17 052,9	B
1995 à 1997	14 087,4	B	303,6	D	1 617,7	C	130,8	D	16 139,5	B
1991 à 1994	16 265,3	B	269,3	D	459,4	D	151,1	D	17 145,1	B
1987 à 1990	11 796,2	B	161,3	D	439,1	E	76,0	D	12 472,6	B
1986 et avant	6 539,1	C	57,8	E		...	48,0	D	6 871,4	C
Total	62 286,5	A	1 101,8	B	5 775,6	B	517,6	B	69 681,4	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de carrosserie du véhicule

Type de carrosserie du véhicule	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Voiture	50 184,7	B	--	--	--	--	--	--	50 184,7	B
Familiale de type "station-wagon"	3 031,1	E	--	--	--	--	--	--	3 031,1	E
Fourgonnette	23 701,9	D	--	--	--	--	87,6	E	23 789,5	D
Véhicule utilitaire sport	6 556,6	D	--	--	--	--	--	--	6 556,6	D
Camionnette de type "pick-up"	15 828,2	C	--	--	--	--	--	...	15 831,7	D
Camion porteur	...	...	--	--	--	--	--	...	...	...
Semi-remorque	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Autobus	--	--	--	--	--	--	8 822,2	D	8 822,2	D
Autre	...	...	--	--	--	--	--	...	...	...
Total	100 796,5	B	--	--	--	--	8 957,5	D	109 754,1	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de carrosserie du véhicule

Type de carrosserie du véhicule	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Voiture	32 571,0	A	...	...	...	...	...	...	32 583,3	A
Familiale de type "station-wagon"	1 880,0	D	...	...	...	...	...	...	1 880,0	D
Fourgonnette	11 282,4	C	...	...	...	...	...	...	11 332,4	C
Véhicule utilitaire sport	4 351,3	C	...	...	...	...	...	...	4 353,1	C
Camionnette de type "pick-up"	11 164,4	B	220,7	D	...	...	...	...	11 389,9	B
Camion porteur	...	...	511,2	C	781,2	C	...	...	1 517,5	C
Semi-remorque	...	...	...	...	4 973,8	B	...	...	4 977,3	B
Autobus	...	...	...	...	...	...	495,1	B	495,1	B
Autre	...	...	317,4	D	19,3	D	...	...	...	...
Total	62 286,5	A	1 101,8	B	5 775,6	B	517,6	B	69 681,4	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Nombre de véhicules dans le champ de l'enquête selon le type de véhicule et le type de carrosserie du véhicule

Type de carrosserie du véhicule	Type de véhicule									
	Véhicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Voiture	9 285 478	A	...	...	...	...	...	...	9 286 320	A
Familiale de type "station-wagon"	495 949	C	...	...	...	...	...	...	495 949	C
Fourgonnette	2 410 109	B	5 208	E	...	...	2 958	E	2 418 377	B
Véhicule utilitaire sport	1 033 835	B	...	...	...	...	...	...	1 035 090	B
Camionnette de type "pick-up"	2 895 977	B	62 592	C	...	...	...	...	2 959 115	B
Camion porteur	122 842	E	172 663	B	104 578	B	...	...	400 707	B
Semi-remorque	...	...	...	...	137 039	A	...	...	140 549	A
Autobus	...	...	...	...	...	...	68 362	A	68 936	A
Autre	...	...	58 193	C	5 087	E	...	...	132 331	D
Total	16 311 949	A	304 836	A	247 127	A	73 461	A	16 937 373	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de carburant

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de carburant										
Essence	97 231,6	B	--	--	--	--	857,1	D	98 088,7	B
Diesel	2 744,7	E	--	--	--	--	7 833,5	D	10 578,2	D
Autre	820,3	A	--	--	--	--	267,0	A	1 087,2	A
Total	100 796,5	B	--	--	--	--	8 957,5	D	109 754,1	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de carburant

Type de carburant	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Essence	59 720,2	A	187,9	D	25,2	E	96,0	C	60 029,3	A
Diesel	1 904,7	D	849,5	C	5 750,4	B	413,8	B	8 918,4	B
Autre	661,6	A	64,4	A		--	7,7	A	733,7	A
Total	62 286,5	A	1 101,8	B	5 775,6	B	517,6	B	69 681,4	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le jour de la semaine

Jour de la semaine	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Dimanche	13 505,5	C		--	--		...		14 033,2	C
Lundi	13 922,1	B		--	--	1 631,3	D		15 553,4	B
Mardi	13 371,0	B		--	--	1 483,6	D		14 854,5	B
Mercredi	15 044,9	D		--	--	1 507,0	C		16 551,9	D
Jeudi	14 857,3	B		--	--	1 478,9	C		16 336,2	B
Vendredi	15 267,1	B		--	--	1 566,7	D		16 833,8	B
Samedi	14 828,7	B		--	--		...		15 591,0	B
Total	100 796,5	B		--	--	8 957,5	D		109 754,1	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le jour de la semaine

Jour de la semaine	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Dimanche	7 058,0	B	30,7	E	388,2	D	21,9	E	7 498,9	B
Lundi	9 072,8	B	192,5	C	774,9	C	90,3	B	10 130,6	B
Mardi	9 174,4	A	197,6	C	1 056,6	C	88,9	B	10 517,5	A
Mercredi	9 222,7	B	193,7	C	1 093,6	C	89,0	B	10 599,0	A
Jeudi	9 517,3	A	197,3	C	1 111,0	C	89,8	B	10 915,4	A
Vendredi	9 723,8	A	216,2	C	892,0	C	103,0	B	10 935,1	A
Samedi	8 517,3	B	...	...	459,2	D	34,7	D	9 085,0	B
Total	62 286,5	A	1 101,8	B	5 775,6	B	517,6	B	69 681,4	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le groupe d'âge du conducteur

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Âge du conducteur										
Moins de 20 ans	1 928,7	D		--		--		--	1 928,7	D
20 à 24 ans	4 548,5	D		--		--		...	4 633,1	D
25 à 34 ans		...		--		--	430,2	D		...
35 à 44 ans	31 804,6	C		--		--		...	35 251,3	C
45 à 54 ans	21 979,2	B		--		--	3 557,2	D	25 536,4	B
55 à 64 ans	16 255,7	D		--		--	1 331,4	E	17 587,0	D
65 à 74 ans	6 858,6	D		--		--		...	6 966,0	D
75 à 84 ans	1 721,9	D		--		--		--	1 721,9	E
85 ans et plus		...		--		--		--		...
Total	100 796,5	B		--		--	8 957,5	D	109 754,1	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le groupe d'âge du conducteur

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Âge du conducteur										
Moins de 20 ans	1 169,6	D		...		--		--	1 170,1	D
20 à 24 ans	3 365,5	D		...		...		...	3 630,6	D
25 à 34 ans	9 489,5	C	292,2	D		...	35,2	D	11 539,6	C
35 à 44 ans	18 495,0	B	380,7	E	2 001,0	D	182,2	D	21 058,8	B
45 à 54 ans	14 360,1	B	198,3	D	965,2	D	207,8	C	15 731,5	B
55 à 64 ans	9 860,1	C	137,6	E		...	77,2	D	10 905,2	C
65 à 74 ans	4 257,4	C		...		...		...	4 356,1	D
75 à 84 ans	1 094,4	D		...		--		--	1 094,7	E
85 ans et plus		...		--		--		--		...
Total	62 286,5	A	1 101,8	B	5 775,6	B	517,6	B	69 681,4	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Vehicules jusqu'à 4,5 t: Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et la raison du déplacement (spécifique au type de véhicule)

	Type de véhicule	
	Vehicules jusqu'à 4,5 t	
Raison du déplacement		
Pour se rendre à la maison	39 913,8	C
Pour se rendre au travail ou à l'école	11 666,9	B
Pour magasiner ou effectuer des courses	15 437,1	B
Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	15 869,6	C
Pour se rendre quelque part	10 599,5	C
(Travail) transport ou livraison de marchandises		...
(Travail) appel de service	2 098,1	D
(Travail) autre type de travail	2 605,2	D
Total	100 796,5	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Vehicules jusqu'à 4,5 t: Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et la raison du déplacement (spécifique au type de véhicule)

	Type de véhicule	
	Vehicules jusqu'à 4,5 t	
Raison du déplacement		
Pour se rendre à la maison	23 695,9	B
Pour se rendre au travail ou à l'école	9 096,8	B
Pour magasiner ou effectuer des courses	9 477,2	B
Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	7 684,8	B
Pour se rendre quelque part	6 340,1	C
(Travail) transport ou livraison de marchandises		...
(Travail) appel de service	1 667,0	D
(Travail) autre type de travail	1 943,4	D
Total	62 286,5	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIT: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Camions de 4,5 t et plus: Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et la raison du déplacement (spécifique au type de véhicule)

	Type de véhicule			
	Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus	
Raison du déplacement				
Appel de service	224,6	D	36,4	E
Transport de marchandises ou d'équipement	539,8	D	4 113,2	C
Vide	48,6	E	953,3	D
Autre type de travail		...	98,1	E
Non liée au travail	240,0	D		...
Total	1 101,8	B	5 775,6	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Autobus: Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et la raison du déplacement (spécifique au type de véhicule)

	Type de véhicule	
	Autobus	
Raison du déplacement		
Interurbain régulier		...
École	5 451,2	C
Nolisé	418,5	E
Autre		...
Total	8 957,5	D

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Autobus: Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et la raison du déplacement (spécifique au type de véhicule)

	Type de véhicule	
	Autobus	
Raison du déplacement		
Transport urbain	100,5	D
Interurbain régulier	55,6	E
École	263,5	B
Nolisé	12,0	E
Autre	86,0	E
Total	517,6	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
 A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
 - EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le sexe du conducteur

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Sexe du conducteur										
Homme	71 625,7	B		--		--	6 045,5	D	77 671,2	B
Femme	29 170,8	B		--		--	2 912,0	D	32 082,9	B
Total	100 796,5	B		--		--	8 957,5	D	109 754,1	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le sexe du conducteur

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Sexe du conducteur										
Homme	43 526,0	B	1 077,3	C	5 755,4	C	349,4	C	50 708,1	B
Femme	18 760,5	B	...	...	...	...	168,1	C	18 973,3	B
Total	62 286,5	A	1 101,8	B	5 775,6	B	517,6	B	69 681,4	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et l'heure du jour

Heure du jour	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
00h00 à 05h59	3 239,2	E	--	--	--	--	...	3 504,9	E	
06h00 à 11h59	29 674,4	B	--	--	--	--	4 047,1	D	33 721,5	B
12h00 à 17h59	46 994,0	B	--	--	--	--	3 769,6	D	50 763,6	B
18h00 à 23h59	20 888,9	C	--	--	--	--	875,2	E	21 764,2	C
Total	100 796,5	B	--	--	--	--	8 957,5	D	109 754,1	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et l'heure du jour

Heure du jour	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
00h00 à 05h59	1 915,9	D	62,0	E	737,1	D	...		2 732,7	D
06h00 à 11h59	20 257,3	B	461,5	C	1 843,5	B	224,0	B	22 786,3	B
12h00 à 17h59	28 745,3	A	473,2	C	2 164,7	C	219,9	B	31 603,0	A
18h00 à 23h59	11 368,0	B	105,1	D	1 030,2	C	56,1	D	12 559,4	B
Total	62 286,5	A	1 101,8	B	5 775,6	B	517,6	B	69 681,4	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Jurisdiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le transport de marchandises dangereuses

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Transport de marchandises dangereuses										
Oui		...		--		--		--		...
Non	100 783,7	B		--		--	8 957,5	D	109 741,2	B
Total	100 796,5	B		--		--	8 957,5	D	109 754,1	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le transport de marchandises dangereuses

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Transport de marchandises dangereuses										
Oui		...		...	392,4	E		--	498,2	E
Non	62 279,7	A	1 002,7	B	5 383,1	C	517,6	B	69 183,2	A
Total	62 286,5	A	1 101,8	B	5 775,6	B	517,6	B	69 681,4	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de jour

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de jour										
Les jours non-travaillés	28 404,8	B	--	--	--	--	...	...	29 689,6	B
Les jours travaillés	72 391,8	B	--	--	--	--	7 672,7	C	80 064,5	B
Total	100 796,5	B	--	--	--	--	8 957,5	D	109 754,1	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de jour

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de jour										
Les jours non-travaillés	15 614,0	A	108,6	E	860,2	D	56,5	D	16 639,2	A
Les jours travaillés	46 672,5	A	993,2	C	4 915,4	C	461,1	B	53 042,2	A
Total	62 286,5	A	1 101,8	B	5 775,6	B	517,6	B	69 681,4	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de route

Type de route	Type de véhicule			
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Autobus	
Routes avec vitesse maximale affichée de 80km/h ou plus	53 857,6	B	4 071,6	D
Autres routes	46 939,0	A	4 885,9	C
<b>Total</b>	<b>100 796,5</b>	<b>B</b>	<b>8 957,5</b>	<b>D</b>

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de route

Type de route	Type de véhicule			
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Autobus	
Routes avec vitesse maximale affichée de 80km/h ou plus	31 731,8	B	197,2	C
Autres routes	30 554,7	A	320,4	B
<b>Total</b>	<b>62 286,5</b>	<b>A</b>	<b>517,6</b>	<b>B</b>

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIT: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Vehicules jusqu'à 4,5 t: Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le groupe d'âge des passagers

	Type de véhicule	
	Vehicules jusqu'à 4,5 t	
Âge des passagers		
Moins de 5 ans	2 253,8	D
5 - 14 ans	9 075,3	D
15 ans et plus	89 467,5	B
Total	100 796,5	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIT: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Vehicules jusqu'à 4,5 t: Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule, le groupe de véhicules et la raison du déplacement

Jurisdiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule	
		Vehicules jusqu'à 4,5 t	
Groupe de véhicules	Raison du déplacement		
Voiture et familiale de type "station-wagon"	Pour se rendre à la maison		...
	Pour se rendre au travail ou à l'école	6 799,1	B
	Pour magasiner ou effectuer des courses	9 509,4	B
	Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	8 128,6	C
	Pour se rendre quelque part		...
	(Travail) transport ou livraison de marchandises		...
	(Travail) appel de service		...
	(Travail) autre type de travail		...
	Total	53 215,9	B
Autre jusqu'à 4,5 t	Pour se rendre à la maison		...
	Pour se rendre au travail ou à l'école	4 867,9	C
	Pour magasiner ou effectuer des courses	5 927,7	C
	Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	7 741,0	D
	Pour se rendre quelque part	4 407,0	D
	(Travail) transport ou livraison de marchandises		...
	(Travail) appel de service	1 201,3	E
	(Travail) autre type de travail		...
	Total	47 580,7	C

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIT: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Véhicules jusqu'à 4,5 t: Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule, le groupe de véhicules et la raison du déplacement

Juridiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule	
		Véhicules jusqu'à 4,5 t	
Groupe de véhicules	Raison du déplacement		
Voiture et familiale de type "station-wagon"	Pour se rendre à la maison	13 260,1	B
	Pour se rendre au travail ou à l'école	5 520,8	B
	Pour magasiner ou effectuer des courses	5 873,1	B
	Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	4 445,3	C
	Pour se rendre quelque part	3 747,8	D
	(Travail) transport ou livraison de marchandises		...
	(Travail) appel de service	656,7	E
	(Travail) autre type de travail	614,2	E
	Total	34 451,0	A
Autre jusqu'à 4,5 t	Pour se rendre à la maison		...
	Pour se rendre au travail ou à l'école	3 576,0	C
	Pour magasiner ou effectuer des courses	3 604,1	C
	Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	3 239,4	D
	Pour se rendre quelque part	2 592,3	D
	(Travail) transport ou livraison de marchandises		...
	(Travail) appel de service	1 010,3	E
	(Travail) autre type de travail	1 329,1	E
	Total	27 835,4	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIT: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule, le type de jour et l'heure du jour

Jurisdiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule									
		Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de jour	Heure du jour										
Les jours non-travaillés	00h00 à 05h59	822,0	E	--	--	--	...	...			
	06h00 à 11h59	7 503,5	B	--	--	--	...	...	7 933,7	B	
	12h00 à 17h59	14 212,0	B	--	--	--	...	...	14 743,8	B	
	18h00 à 23h59	5 867,3	D	--	--	--	...	...	6 137,8	D	
	Total	28 404,8	B	--	--	--	...	...	29 689,6	B	
Les jours travaillés	00h00 à 05h59		...	--	--	--	...	...			...
	06h00 à 11h59	22 170,9	B	--	--	--	3 616,9	C	25 787,8	B	
	12h00 à 17h59	32 782,0	B	--	--	--	3 237,8	C	36 019,8	B	
	18h00 à 23h59	15 021,6	C	--	--	--	604,8	E	15 626,4	C	
	Total	72 391,8	B	--	--	--	7 672,7	C	80 064,5	B	
Total	00h00 à 05h59	3 239,2	E	--	--	--	...	...	3 504,9	E	
	06h00 à 11h59	29 674,4	B	--	--	--	4 047,1	D	33 721,5	B	
	12h00 à 17h59	46 994,0	B	--	--	--	3 769,6	D	50 763,6	B	
	18h00 à 23h59	20 888,9	C	--	--	--	875,2	E	21 764,2	C	
	Total	100 796,5	B	--	--	--	8 957,5	D	109 754,1	B	

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule, le type de jour et l'heure du jour

Jurisdiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule									
		Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de jour	Heure du jour										
Les jours non-travaillés	00h00 à 05h59	489,5	D	...	105,9	E	...	605,7	D		
	06h00 à 11h59	4 593,2	B	...	270,0	D	17,2	E	4 926,2	B	
	12h00 à 17h59	7 647,1	B	...	308,2	D	23,9	D	8 024,2	B	
	18h00 à 23h59	2 884,1	B	...	176,1	D	11,9	E	3 083,1	B	
	Total	15 614,0	A	108,6	E	860,2	D	56,5	D	16 639,2	A
Les jours travaillés	00h00 à 05h59	1 426,3	C	55,1	E	631,3	D	14,2	E	2 127,0	C
	06h00 à 11h59	15 664,1	A	415,8	C	1 573,5	B	206,7	B	17 860,1	A
	12h00 à 17h59	21 098,2	A	428,2	C	1 856,5	C	196,0	B	23 578,8	A
	18h00 à 23h59	8 483,9	B	94,1	D	854,1	D	44,2	D	9 476,3	B
	Total	46 672,5	A	993,2	C	4 915,4	C	461,1	B	53 042,2	A
Total	00h00 à 05h59	1 915,9	D	62,0	E	737,1	D	...	2 732,7	D	
	06h00 à 11h59	20 257,3	B	461,5	C	1 843,5	B	224,0	B	22 786,3	B
	12h00 à 17h59	28 745,3	A	473,2	C	2 164,7	C	219,9	B	31 603,0	A
	18h00 à 23h59	11 368,0	B	105,1	D	1 030,2	C	56,1	D	12 559,4	B
	Total	62 286,5	A	1 101,8	B	5 775,6	B	517,6	B	69 681,4	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule, le groupe d'âge du conducteur et le sexe du conducteur

Jurisdiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule									
		Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Groupe d'âge du conducteur	Sexe du conducteur										
Moins de 25 ans	Homme	4 558,1	D	--	--	--	...	4 567,5	D		
	Femme	1 919,1	D	--	--	--	...	1 994,3	D		
	Total	6 477,2	D	--	--	--	...	6 561,8	D		
25 - 55 ans	Homme	46 567,6	B	--	--	4 869,7	D	51 437,3	B		
	Femme	22 557,1	B	--	--	2 564,5	D	25 121,5	B		
	Total	69 124,7	B	--	--	7 434,2	D	76 558,9	B		
55 ans et plus	Homme	20 499,9	C	--	--	1 166,4	E	21 666,4	C		
	Femme	4 694,7	D	--	--	...	4 967,0	D			
	Total	25 194,7	C	--	--	1 438,7	E	26 633,4	C		
Total	Homme	71 625,7	B	--	--	6 045,5	D	77 671,2	B		
	Femme	29 170,8	B	--	--	2 912,0	D	32 082,9	B		
	Total	100 796,5	B	--	--	8 957,5	D	109 754,1	B		

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule, le groupe d'âge du conducteur et le sexe du conducteur

Jurisdiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule									
		Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Groupe d'âge du conducteur	Sexe du conducteur										
Moins de 25 ans	Homme	3 178,6	D	...	...	...	...	...	...	3 439,6	D
	Femme	1 356,6	D	--	--	--	--	--	--	1 361,0	D
	Total	4 535,1	D	...	...	...	...	...	...	4 800,6	D
25 - 55 ans	Homme	28 160,0	B	849,6	C	4 668,7	C	271,0	C	33 949,3	B
	Femme	14 184,6	B	...	...	...	...	154,1	D	14 380,6	B
	Total	42 344,6	B	871,2	C	4 688,9	C	425,1	B	48 329,9	B
55 ans et plus	Homme	12 187,4	B	167,3	E	890,1	E	74,4	D	13 319,2	C
	Femme	3 219,3	D	...	...	--	--	9,6	E	3 231,7	D
	Total	15 406,7	B	170,1	D	890,1	E	84,0	D	16 550,9	B
Total	Homme	43 526,0	B	1 077,3	C	5 755,4	C	349,4	C	50 708,1	B
	Femme	18 760,5	B	...	...	...	...	168,1	C	18 973,3	B
	Total	62 286,5	A	1 101,8	B	5 775,6	B	517,6	B	69 681,4	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Carburant ('000 000 litres) acheté selon le type de véhicule et le type de carburant

Type de carburant	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Essence	6 793,9	B	43,8	E	...	...	31,2	C	6 883,5	B
Diesel	217,3	E	215,1	D	2 601,2	C	111,9	B	3 145,5	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,  
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, D - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.  
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Type de véhicule: Véhicules jusqu'à 4,5 t

Année du véhicule	Jurisdiction													TOTAL
	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Terr. du Nord-Ouest	Nunavut	
1980 et avant	3 345	1 887	14 751	7 845	49 745	146 361	30 663	53 953	145 036	139 407	2 241	1 182	81	596 497
1981	1 008	601	3 287	2 598	14 057	35 490	7 608	14 136	37 657	43 400	569	311	21	160 743
1982	733	358	2 606	1 785	8 405	26 784	6 867	12 413	29 554	28 964	365	266	24	119 124
1983	1 176	819	4 196	3 756	16 154	45 672	8 744	14 099	32 153	35 680	425	267	22	163 163
1984	2 600	1 683	9 085	8 175	48 598	95 318	15 962	20 968	52 119	58 774	678	460	53	314 473
1985	3 990	2 291	12 738	11 402	79 441	150 506	20 802	24 372	67 059	73 997	780	566	79	448 023
1986	6 122	3 072	18 321	15 714	121 251	223 462	28 554	31 589	90 061	104 749	1 091	688	83	644 757
1987	8 633	4 040	22 835	19 859	167 608	275 954	27 398	27 121	78 654	105 626	1 133	592	102	739 555
1988	15 775	5 816	32 060	28 438	238 965	383 975	33 319	32 544	101 304	124 451	1 362	910	145	999 064
1989	18 063	5 958	34 076	29 920	246 156	412 601	33 150	32 442	106 352	135 752	1 351	973	135	1 056 929
1990	16 898	6 007	34 298	29 565	252 181	406 414	35 498	33 464	110 794	146 394	1 370	989	147	1 074 019
1991	17 116	5 156	32 568	28 357	257 009	391 410	36 593	34 383	109 896	141 250	1 202	919	162	1 056 021
1992	17 515	5 644	35 100	30 707	285 883	417 132	37 054	34 542	105 927	141 795	1 169	818	135	1 113 421
1993	18 081	5 205	33 677	27 194	256 717	392 091	33 233	31 460	96 581	130 335	1 136	858	141	1 026 709
1994	18 009	5 042	34 303	27 254	242 149	388 265	32 189	33 143	101 021	123 442	1 133	997	160	1 007 107
1995	16 724	4 927	34 558	27 834	257 640	412 766	34 818	35 091	106 679	126 022	1 158	1 047	153	1 059 417
1996	12 694	3 653	28 405	22 388	205 532	339 336	29 938	28 851	89 770	99 579	865	875	115	862 001
1997	17 660	3 387	33 729	27 012	262 318	429 701	37 857	36 704	122 068	127 387	1 234	1 355	143	1 100 555
1998	21 686	2 837	39 833	32 984	319 918	506 758	40 800	37 553	142 528	130 837	1 145	1 421	139	1 278 439
1999	20 819	2 319	35 461	29 750	301 779	495 450	31 848	24 305	116 616	116 473	1 113	1 501	131	1 177 565
2000	5 077	834	13 288	12 661	119 435	250 327	11 071	8 374	49 403	47 878	266	609	23	519 246
2001	3	5	37	36	226	684	24	54	416	161	2	14	1	1 663
Inconnue	15	0	0	12	22	0	0	1	0	0	0	1	0	51
TOTAL	243 742	71 541	509 212	425 246	3 751 189	6 226 457	573 990	601 562	1 891 648	2 182 353	21 788	17 619	2 195	16 518 542

- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Type de véhicule: Camions de 4,5 t à 15 t

Année du véhicule	Jurisdiction													TOTAL
	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Terr. du Nord-Ouest	Nunavut	
1980 et avant	515	871	2 122	566	7 183	4 743	1 890	27 709	32 649	9 351	402	58	36	88 095
1981	96	103	235	122	1 039	1 069	256	1 436	3 797	1 970	50	21	2	10 196
1982	54	57	186	77	640	709	204	912	2 012	815	33	12	4	5 715
1983	75	49	178	67	452	709	143	702	1 441	616	15	10	4	4 461
1984	131	79	289	119	1 290	1 222	247	703	2 043	1 062	37	22	3	7 247
1985	178	87	377	204	1 860	2 095	347	722	2 732	1 431	51	24	9	10 117
1986	195	92	419	250	2 046	2 808	450	899	3 311	1 978	37	26	11	12 522
1987	208	85	489	255	2 559	3 316	381	682	2 128	1 847	32	15	18	12 015
1988	324	95	602	364	3 222	4 866	450	795	4 025	2 716	57	26	17	17 559
1989	246	93	568	310	2 464	4 315	434	664	3 810	2 960	55	33	15	15 967
1990	250	66	567	312	2 613	4 650	533	775	4 141	3 338	60	37	15	17 357
1991	219	49	355	313	1 863	2 984	442	650	3 969	2 444	42	26	9	13 365
1992	179	29	337	388	1 494	3 032	376	651	3 535	2 493	41	26	6	12 587
1993	189	37	374	555	1 632	3 703	414	960	3 906	2 945	27	19	9	14 770
1994	202	41	369	598	2 019	4 485	409	939	4 826	3 171	44	18	11	17 132
1995	255	54	551	723	2 695	5 590	560	1 098	5 304	3 848	44	40	30	20 792
1996	138	26	334	610	1 706	4 085	411	719	4 043	2 770	34	20	10	14 906
1997	172	30	403	746	1 829	5 444	482	1 033	6 368	3 767	46	34	16	20 370
1998	131	21	506	1 057	2 350	5 629	432	1 067	5 986	3 193	41	25	10	20 448
1999	196	35	533	1 369	2 954	8 097	507	1 761	6 002	4 499	69	33	8	26 063
2000	40	11	139	398	1 030	2 803	123	541	2 335	1 494	11	11	0	8 936
2001	0	0	3	10	3	33	1	4	87	34	1	0	0	176
Inconnue	4	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	8
TOTAL	3 997	2 010	9 936	9 414	44 946	76 387	9 492	45 422	108 450	58 742	1 229	536	243	370 804

- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Type de véhicule: Camions de 15 t et plus

Année du véhicule	Jurisdiction													TOTAL
	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Terr. du Nord-Ouest	Nunavut	
1980 et avant	231	728	761	256	532	3 192	978	6 377	13 350	2 059	147	90	7	28 708
1981	37	116	132	61	113	727	150	711	2 265	456	32	26	2	4 828
1982	25	64	90	41	78	564	106	379	1 093	176	12	14	0	2 642
1983	22	45	42	20	50	395	59	147	326	53	5	5	5	1 174
1984	89	133	160	121	260	1 282	223	510	967	273	11	22	3	4 054
1985	111	146	253	144	462	2 101	315	687	1 647	365	30	22	1	6 284
1986	118	181	255	170	541	2 824	381	759	1 886	474	25	15	1	7 630
1987	147	200	349	230	869	3 885	423	764	1 645	555	17	14	4	9 102
1988	201	165	404	236	1 134	4 198	443	854	2 306	664	31	23	2	10 661
1989	193	114	359	192	885	4 453	425	699	2 137	578	31	33	2	10 101
1990	125	104	250	212	902	4 152	376	719	2 336	956	34	30	3	10 199
1991	131	54	168	136	499	2 683	222	492	1 767	541	23	28	9	6 753
1992	88	34	176	93	680	2 743	295	438	1 516	710	37	31	7	6 848
1993	90	44	272	164	1 186	4 059	456	645	2 033	665	27	23	1	9 665
1994	141	60	381	180	2 090	5 821	677	798	3 058	810	35	48	7	14 106
1995	175	89	571	279	3 040	9 404	794	952	3 769	879	45	66	14	20 077
1996	139	49	457	175	2 169	6 692	741	723	2 944	823	72	49	8	15 041
1997	119	24	339	172	2 244	6 495	698	814	3 520	869	72	65	4	15 435
1998	180	54	646	203	4 100	10 706	1 032	1 861	5 238	773	94	58	11	24 956
1999	164	63	690	267	4 334	11 638	1 084	2 589	4 518	718	79	61	23	26 228
2000	86	35	492	154	2 993	8 157	657	955	2 774	393	54	42	4	16 796
2001	0	0	2	3	8	45	2	5	36	3	2	2	0	108
Inconnue	4	0	1	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	15
TOTAL	2 616	2 502	7 250	3 509	29 179	96 216	10 537	22 878	61 131	13 793	915	767	118	251 411

- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Type de véhicule: Autobus

Année du véhicule	Jurisdiction													TOTAL
	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Terr. du Nord-Ouest	Nunavut	
1980 et avant	28	13	67	385	232	634	195	310	1 784	495	18	10	4	4 175
1981	5	3	18	113	167	350	72	75	256	147	12	0	2	1 220
1982	13	0	17	122	84	156	54	125	411	239	9	1	1	1 232
1983	3	2	28	91	110	300	68	98	165	203	18	0	0	1 086
1984	9	2	32	140	192	213	98	166	267	153	6	3	0	1 281
1985	21	2	67	110	210	455	279	231	360	151	2	1	4	1 893
1986	171	4	79	125	252	556	190	226	406	216	7	2	0	2 234
1987	239	5	107	133	435	1 013	192	380	456	263	4	7	0	3 234
1988	213	1	142	161	807	1 534	278	239	574	371	17	3	1	4 341
1989	156	1	117	117	1 065	1 964	186	261	683	505	10	4	0	5 069
1990	102	0	143	185	1 182	2 272	130	283	685	498	13	2	0	5 495
1991	93	1	134	78	1 184	1 998	196	210	593	582	16	2	1	5 088
1992	92	3	80	83	1 147	1 924	182	168	594	482	7	0	0	4 762
1993	50	0	103	97	974	1 540	184	173	574	404	4	2	0	4 105
1994	25	0	56	37	1 468	1 310	269	110	421	434	13	1	0	4 144
1995	28	1	186	158	927	1 863	175	126	537	575	14	0	1	4 591
1996	19	2	81	20	1 160	1 928	175	146	444	627	18	0	0	4 620
1997	46	0	103	123	1 154	1 579	157	135	710	416	20	3	0	4 446
1998	33	0	193	185	1 094	1 999	190	168	719	735	11	1	0	5 328
1999	56	14	94	88	1 387	2 305	218	198	793	559	8	25	0	5 745
2000	1	0	1	13	376	612	18	26	205	151	7	3	0	1 413
2001	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2
Inconnue	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
TOTAL	1 403	54	1 848	2 566	15 607	26 507	3 506	3 854	11 637	8 206	234	70	14	75 506

- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

## LECTURES SUGGÉRÉES

Choisies parmi les publications de Statistique Canada

### Catalogue

50-002-XIB	<b>Transport terrestre et maritime</b> - <i>Bulletin de Service</i> - Huit numéros par année. Bilingue.
51-004-XIB	<b>Aviation</b> - <i>Bulletin de service</i> - Bilingue. Mensuel.
51-203-XIB	<b>Trafic des transporteurs aériens aux aéroports canadiens</b> - <i>Annuel</i> . Bilingue.
51-204-XIB	<b>Origine et destination des passagers aériens, Rapport sur le trafic intérieur</b> - <i>Annuel</i> . Bilingue
51-206-XIB	<b>Aviation civile canadienne</b> - <i>Annuel</i> . Bilingue.
51-207-XIB	<b>Statistique des affrètements aériens</b> - <i>Annuel</i> . Bilingue.
52-001-XIE	<b>Chargements ferroviaires</b> – <i>Mensuel</i> . Anglais.
52-001-XIF	Français.
52-216-XIB	<b>Le transport ferroviaire au Canada</b> - <i>Annuel</i> . Bilingue
53-215-XIB	<b>Statistique du transport des voyageurs par autobus et du transport urbain</b> - <i>Annuel</i> . Bilingue.
53-218-XIB	<b>Véhicules automobiles, ventes de carburants</b> - <i>Annuel</i> . Bilingue
53-219-XIB	<b>Véhicules automobiles, immatriculations</b> - <i>Annuel</i> . Bilingue.
53-222-XIB	<b>Le camionnage au Canada</b> - <i>Annuel</i> . Bilingue.
54-205-XIB	<b>Le transport maritime au Canada</b> - <i>Annuel</i> . Bilingue.
66-001-PPB	<b>Voyages internationaux, renseignements provisoires (Touriscope)</b> - <i>Mensuel</i> . Bilingue.
66-201-XIB	<b>Voyages internationaux</b> - <i>Annuel</i> . Bilingue.
87-003-XIB	<b>Info-voyages</b> - <i>Trimestriel</i> . Bilingue.

Pour obtenir une publication, veuillez téléphoner au 1 613-951-7277 ou utiliser le numéro du télécopieur 1 613-951-1584. Pour appeler sans frais, au Canada seulement, composez le 1 800-770-1033. Il n'est pas nécessaire de nous faire parvenir une confirmation pour une commande faite par téléphone ou télécopieur.

## Comment obtenir les analyses et les données économiques dont vous avez besoin sur le secteur des transports

Vous pouvez obtenir, auprès de la Division des transports... des données clés sur la situation financière des entreprises de transport par camion, autobus, bateau, train et avion, ainsi que sur les points d'origine et de destination des marchandises et des passagers;

- contre recouvrement des frais, des totalisations spéciales et des études analytiques répondant aux besoins de votre entreprise;
- deux bulletins de service contenant des données provisoires, des comparaisons intermodales, etc.;

Obtenez les faits! La Division des transports peut vous aider à combler vos besoins en information. Pour en savoir davantage, communiquez avec :

Tricia Trépanier, Directrice  
Division des transports  
Statistique Canada  
Immeuble Principal, Pièce 1506  
Parc Tunney  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0T6

Téléphone: (613) 951-8704  
Télécopieur: (613) 951-0009  
Internet: Tricia.Trepanier@statcan.ca

Gord Baldwin, Directeur Adjoint  
Division des transports  
Téléphone: (613) 951-0407  
Télécopieur: (613) 951-0009  
Internet: Gord.Baldwin@statcan.ca

John Ross  
Chef  
Section de camionnage  
Téléphone: (613) 951-1922  
Télécopieur: (613) 951-0579  
Internet: John.Ross@statcan.ca

Doug O'Keefe  
Chef  
Section des transports multimodaux  
Téléphone: (613) 951-0291  
Télécopieur: (613) 951-0009  
Internet: Doug.O'Keefe@statcan.ca

Andrea Mathieson  
Chef  
Centre des statistiques de l'aviation  
Téléphone: (613) 951-8699  
Télécopieur: (613) 951-0010  
Internet: Andrea.Mathieson@statcan.ca

**Normes de service à la clientèle** Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.